

Là où les vies sont rendues illégales pour être exploitées, nous, co-autrices et co-auteurs du *Bureau des dépositions* nous exprimons depuis 2018 par l'écriture de lettres de déposition. Par ces lettres, archives vivantes remises en débat à chaque nouvelle création, nous soulevons les responsabilités et refusons la charité. *« Exercice de justice spéculative »* est une œuvre performative, immatérielle, processuelle et infinie qui se glisse dans la doublure de la justice, suspend la justice actuelle pour instituer une justice transformatrice qui sculpte, excède le manque de justice actuelle, depuis la co-présence et co-dépendance des co-auteur.trice.s. *Bureau des dépositions* est une arme brandie pour une auto-défense légitime depuis le droit existant. Les séminaires plateaux-radio *Ouvrer les limites du droit* sont des temps de recherches à découvert où auteurs-trices, juristes, étudiant.e.s, artistes, chercheuses-rs mettent en partage leurs formats et problèmes quant aux limites et possibles du droit dans leurs pratiques.

OEUVRER LES LIMITES DU DROIT

BUREAU DES DEPOSITIONS // R22 tout-monde



Depuis 2017, plusieurs co-autrices co-auteurs oeuvrent en commun et en co-création à une œuvre de l'art, de la science et de la vie. Cette œuvre : "Bureau des dépositions. Exercices de justice spéculative" connaît des atteintes à son intégrité, quand ses co-auteurs sont sous le coup d'entraves à leur droit fondamental à la création. Ces atteintes sont produites par les politiques migratoires et le contentieux du droit d'asile et du droit des étrangers. Ainsi, les co-auteurs du Bureau des Dépositions ont été plusieurs fois et sont encore séparés, expulsés, transférés, empêchés, alors que la création est en cours. Ces situations nous font violence et nous amènent à partager avec d'autres artistes, auteurs-juristes, nos problèmes. Ensemble nous nous interrogeons : les pratiques de l'art contemporain et de la recherche ont-elles une opérabilité forensique ? Par quels biais agir depuis le manque de justice, mais aussi depuis les endroits où la justice déjà-là déborde ses limites institutionnelles ? Comment les contrats et les situations co-signés et co-élaborés par des artistes, des chercheurs et des co-auteurs ou collectionneurs, acheteurs, diffuseurs...peuvent-ils contribuer à transformer le droit d'auteur et l'exercice des œuvres que nous créons ?

PLATEAU RADIO SEMINAIRE

Avec Julie Van Elslande, Julien Seroussi, des étudiant.e.s en Master 2 de la Faculté de droit Grenoble-Alpes, la radio R22 tout monde et le Bureau des dépositions : Mamy Kaba, Ousmane Kouyaté, Sarah Mekdjian, Mamadou Djoulde Balde, Aliou Diallo, Aguibou Diallo, Diakité Laye, Marie Moreau, Ben Bangoura, Pathé Diallo, Saâ Raphaël Moudekeno.

17 février 2020 14h _ Magasin des horizons, Sur réservation au 06 98 62 91 95

Présentation des pratiques partagées de Julien Seroussi et franck leibovici par Julien Seroussi.

Julien Séroussi est agrégé de sciences sociales et docteur en sociologie. Il a commencé à s'intéresser à la justice pénale internationale dans le cadre de sa thèse sur les batailles juridiques et politiques autour de la définition de la compétence universelle des juges nationaux. Il collabore avec franck leibovici sous divers formats : enquêtes, transcriptions, éditions de livre, suite d'expositions, qui « traitent » les matériaux – transcripts et éléments de preuve – du premier procès de la Cour Pénale Internationale (2007-2014), portant sur des crimes commis en Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo. Ils cherchent à articuler les outils de l'art et de la poésie à ceux des sciences sociales et du droit pour rendre compte de l'invention actuelle de la justice internationale, dont la C.P.I. (créée en 1998) est aujourd'hui le premier laboratoire. http://questions-theoriques.blogspot.com/2017/01/blog-post_14.html

18 février 2020 10h-18h _ Université Grenoble Alpes, entrée libre. OU ???

10-13h_ **Présentation** par les étudiant.e.s du Master 2 « Histoire, théorie et pratique des droits de l'Homme » et les co-auteurs.auteurs du *Bureau des dépositions*, des **recherches menées en matière de contentieux en liberté de création artistique.**

14h30-17h30_ **Présentation du projet coopératif CAVEAT par Julie Van Elslande** et des différents types de contrats imaginés ou présentés lors de cet atelier.

Julie Van Elslande est juriste, elle a co-élaboré le programme de recherche CAVEAT. Elle œuvre avec plusieurs artistes à des recherches de contrats adaptés aux œuvres. Les artistes qu'elle cotoie sont pour la plupart reliés au champs de l'art conceptuel ou immatériel. https://jubilee-art.org/?rd_project=caveat-an-artistic-research-on-the-ecology-of-artistic-practice-2018-2019&lang=en

19 février 2020 19h __ Magasin des horizons, entrée libre

Plateau radio « *Ouvrer les limites du droit* » / Bureau des dépositions et R22 tout monde_ Exposition et ré-agencement des éléments de recherches en cours avec les Etudiant.e.s en Master 2 « Histoire théorie et pratique des droits de l'Homme », les co-auteurs.auteurs du *Bureau des dépositions* et Julie Van Elslande.

Archives des plateaux sur l'antenne r22 Tout-Monde : BUREAU DES DEPOSITIONS :

<https://r22.fr/antennes/tout-monde/les-plateaux-du-tout-monde/plateau-du-tout-monde-n2-oeuvrer-les-limites-du-droit>

<https://www.antiatlas.net/bureau-des-depositions-exercice-de-justice-speculative/>

Association Politiques d'hospitalité, Association ex.C.es,

Avec le soutien du Magasin des horizons - Centre National d'Art Contemporain, de la Mairie de Grenoble, de Grenoble Alpes Métropole, du Département de l'Isère, de la DRAC Rhône-Alpes, de la Maison de la Création, de l'Université Grenoble Alpes et du Laboratoire PACTE